



PRIX
HOMMAGE
AÎNÉS

POUR SOULIGNER L'APPORT
D'UNE PERSONNE AÎNÉE
ENGAGÉE DANS SON MILIEU
POUR L'AMÉLIORATION
DU BIEN-ÊTRE DES AÎNÉS



CRITÈRES d'admissibilité :

La personne doit avoir consacré bénévolement temps et énergie à l'amélioration de la condition de vie des aînés et avoir à son actif des réalisations associées à un ou plusieurs des domaines d'activités suivants :

- l'amélioration de la qualité de vie des aînés;
- la participation et l'intégration sociale des aînés;
- la défense des droits et de la condition des aînés;
- le soutien aux aînés vulnérables.

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de mise en candidature (disponible à la TCABSL) rempli et signé par le candidat ou la candidate;
- Une photo récente de haute définition.

ÉCHÉANCIER

AVRIL/MAI :

Dépôt des dossiers de mise en candidature.

JUIN :

Analyse des dossiers et sélection;
Approbation du choix par le C. A.;
Envoi du candidat choisi au Secrétariat aux aînés.

SEPTEMBRE :

Communication des résultats de l'analyse aux candidats et candidates.










NOVEMBRE :

Remise du prix au Parlement de Québec, en présence du ou de la ministre responsable des aînés.

GUIDE DES RESSOURCES pour les personnes aînées du Bas-Saint-Laurent

Le Guide des ressources est un outil de référence pour les aînés et leurs proches, mais aussi pour les intervenants. Accédez à une foule d'informations sur les services, les programmes et les ressources disponibles pour vous dans votre milieu.



9 CATÉGORIES DE SERVICES qui répondent à vos besoins :

-  Alimentation
-  Habitation
-  Transport
-  Santé et services sociaux
-  Sécurité
-  Vie sociale, culturelle et retraite active
-  Proches aidants
-  Aspects financiers
-  Justice et documents légaux

Trouvez facilement le service qui vous convient,
et ce, près de chez vous!



www.tabledesainesbsl.org

23, rue de l'Évêché Ouest
bureau 111
Rimouski (Québec) G5L 4H4
418 722-0666 poste 125
 info@tabledesainesbsl.org
 www.tabledesainesbsl.org

QUI SOMMES-NOUS?

La Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) est un organisme à but non lucratif fondé en 2000 à la suite de l'Année internationale des aînés en 1999. Comme son nom le dit, elle œuvre dans l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent.

Elle regroupe une centaine de membres qui sont des associations de personnes âgées et des organismes communautaires qui offrent des services aux aînés.

Elle est membre de la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec et elle est soutenue financièrement par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec.

VISION

Des personnes âgées outillées et reconnues qui vivent le plus longtemps possible dans un milieu de vie adapté à leurs besoins.

Conseil d'administration 2017-2018



De gauche à droite : Nancy Bérubé - membre coopté FADOQ, Gisèle Hallé - 2^{ème} vice-présidente MRC de La Mitis, Fernande Beaulieu - MRC de Rimouski-Neigette, Jean-Denis Bérubé - MRC de Kamouraska, Cécile Corbin - MRC de Rimouski-Neigette, Jocelyn Boucher - 1^{er} vice-président MRC de Rivière-du-Loup, Kathleen Bouffard - MRC de La Matanie, Jean-Yves Dionne - secrétaire MRC de La Matapédia, Nikole Dubois - MRC de Témiscouata, Diane Imbeault - présidente MRC de La Mitis, Constant Voyer - trésorier MRC de Rimouski-Neigette et Denise Gagnon - membre coopté Carrefour 50+ du Québec, et en médaillon Arthur Trudel - MRC des Basques.

NOS MANDATS

Contribuer à la prise de décisions sur le plan régional en ce qui concerne les personnes âgées en tenant compte des réalités locales et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions.

Représenter la diversité des personnes âgées de la région par sa composition en tenant compte des instances concernées par les aînés et les territoires de la région et soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs communs.

Agir en région comme relayeur d'information concernant l'existence des politiques et des programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées, auprès des organismes qui regroupent ou offrent des services aux aînés de sa région.

Transmettre au ministre responsable des aînés l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés de leur région, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de témoigner de l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel.

Reconnaître et valoriser l'implication des bénévoles qui interviennent auprès des aînés.

Mission

La table de concertation a pour mission d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des personnes âgées dans le Bas-Saint-Laurent en mettant en place des mesures favorisant le partage, le soutien et le partenariat.



NOS VALEURS

La concertation

Nous croyons qu'en tant qu'organisme de concertation dûment mandaté par le Secrétariat des aînés, nous devons susciter l'intérêt des différentes partenaires à s'asseoir ensemble, à discuter, à délibérer, à collaborer et à mettre en commun notre expertise pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

La créativité

Nous considérons qu'il est important de susciter des occasions pour mettre en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux moyens et de rechercher des solutions originales afin d'assumer nos rôles, réaliser nos mandats et faire progresser notre soutien aux personnes âgées.

Le partenariat

Nous croyons en la nécessité de nous associer activement à tous nos partenaires en tenant compte de nos missions respectives. Nous souhaitons mettre en commun tous les efforts permettant de répondre à des besoins clairement identifiés dans l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

L'ouverture

Nous adoptons une attitude favorisant la libre discussion, l'accueil des idées nouvelles et la prise en compte des points de vue opposés afin de mieux comprendre les besoins et réalités des personnes et des milieux.

Le respect d'autrui

Nous reconnaissons l'importance de la contribution de chaque personne et de chaque partenaire, et préconisons l'acceptation des différences et des générations.